

# 2005-2006 Enquête sur les maisons d'hébergement

Confidentiel une fois rempli.

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

English version available

#### Veuillez remplir et retourner au plus tard le 19 mai 2006.

Veuillez apporter les corrections nécessaire	s à	l'étiquette
ci-dessous:		

Nom de la personne-ressource	
Nom de l'organisme	
Adresse postale	
Ville	
Province ou Territoire	Code postal

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise, une institution ou un particulier sans que ceux-ci en aient donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

#### OBJET DE L'ENQUÊTE SUR LES MAISONS D'HÉBERGEMENT

L'Enquête sur les maisons d'hébergement vise à réunir des données sur les services d'hébergement assurés aux femmes victimes de violence et à leurs enfants pendant les 12 derniers mois c'accueil, et à produire un instantané de la clientèle servie en un jour donné. Le questionnaire de l'enquête est distribué dans tout le Canada, à tous les organismes d'hébergement qui viennent en aide aux femmes victimes de viclence familiale. Bien que la participation à cette enquête soit volontaire, votre collaboration est importante afin que les renseignements recueillis puissent être les plus exacts et les plus complets possible. Les données recuaillies uideront les fournisseurs de services, les organismes sans but lucratif et les gouvernements à mettre sur pied des programmes, élaborer des politiques et organiser des services à l'intention des femmes victimes de victore et de leurs enfants.

#### VEUILLEZ LIRE LES INSTRUCTIONS ET LES DÉFINITIONS DANS LE GUIDE CI-JOINT **AVANT DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE**

SECTION 1 - PROFIL DE L'ORGANISME LE	19 AVRIL 2006, A MIDI
ÉTABLISSEMENT	
1. Indiquez la catégorie qui correspond le mieux à votre établissement.  (Cochez une seule réponse, S'il y a plus d'un établissement, con me une maison d'hébergement et un logement de deuxième étape, ve villez remplir deux questionnaires.)  VOIR LES DÉFINITIONS DANS LE GUIDE CI JOINT	Réseau de maisons d'hébergement  Satellite  Centre d'urgence pour les femmes  Refuge d'urgence  Centres de prévention de la violence familiale en milieu rural (Alberta seulement)  Logement provisoire (Manitoba seulement)  Centre de ressources familiales (Ontario seulement, résidentiel)
2. Quel est le nombre total de lits dans votre établissement?  (Comptez chaque lit, lit pour enfant et lit pour bébé. N'incluez pas les lits installés en situation d'urgenc [p. ex. lit pliant, divan, sac de couchage] à moins qu ne soient subventionnés ou autorisés par permis.)	ee

Réservé à l'usage du bureau FSC Vérification Saisie Date reçue JJ MM AAAA JJ MM AAAA JJ MM AAAA

SQC/CSJ-164-05491 8-1000-50.2: 2006-03-09



Statistique Canada

Statistics Canada



REGI	<u>ON</u>					
ра ( <b>С</b>	liquez la ou les régions desservies r votre organisme. ochez <u>toutes</u> les réponses ui s'appliquent)		on rurale ou vil	·	000 personnes le 1000 personi	
	onseil de bande est-il propriétaire ou exploita gne un groupe de représentants élus par les hab					
a)	Possédé par un conseil de bande?	. ¹ Oui	<sup>2</sup> Non	ı		
b)	Exploité par un conseil de bande?	Oui	<sup>2</sup> Non	l		
_	tre établissement est-il situé ns une réserve?	. ¹ Oui	<sup>2</sup> Non	l		
SERV	ICES					
au en Da de	uillez indiquer tous les services que votre éta x non-résidents (colonne 2) et aux ex-résident tre les non-résidents et les ex-résidents, veuill ns la colonne 4, veuillez indiquer tous les servotre établissement. Ochez toutes les réponses qui s'appliquent.)	ts (colonne 3 lez utiliser la vices fournis	3). Si votre éta colonne des	ablissement in non-résident sorganisme Colonne 3	ne distingue p ts (colonne 2)	as ´
Δ)	Services à l'intention des femmes	Résidents de votre établissement	Non-résidents de votre établissement	Ex-résio nts us in re établissement	offerts par d'autres organismes à vos résidents	Sans objet
A) 1		1 ( )	2 ( )		4 ( )	5 (
2		1 ()	2	3 ()	4 ()	5 (
3		1 (		3 (	4 (	5 (
	Counseling collectii  Counseling familial  (incluant mère, enfants et partenaire)	1 ( )	50	3 ()	4 ( )	5 (
5	Planification de la sécurité ou de la protection	1	2 ( )	3 ()	4 ()	5 ()
	Counseling en matière de toxicomanie (information ou soutien)	1.0	2 🔾	3 🔾	4 (	5 🔾
7	Ligne d'écoute téléphonique (surveillée 24 heures sur 24)	1	2 🔵	3 🔵	4	5
8	Services médicaux (p. ex. information ou soutien)	1	2	3 🔵	4	5
9	Services de santé mentale (p. ex. information ou soutier)	1	2 🔵	3 🔘	4	5
10	Services juridiques (p. ex. information ou soutien, services parajuridiques)	1	2	3 🔵	4 🔵	5
11	Aide financière ou aige sociale (p. ex. information of soutien)	1	2	3 🔵	4	5
12	Appui à l'autono nie fonctionnelle (p. ex. aller à la hanque, faire des épiceries, vaquer a va occupations quotidiennes)	1	2	3 🔵	4	5
13	Formation professionnelle et recherche d'emple	oi ¹ 🔾	2 🔾	3 🔾	4 🔾	5 🔾
14	Co.npétences parentales	1 🔾	2 🔾	3 🔾	4 🔾	5 🔾
15		1 ()	2	3 (	4 (	5 🔾
16	pour femmes autochtones	1 🔵	2	3 🔾	4	5 🔵
17	Services adaptés aux différences culturelles po femmes de minorités ethnoculturelles ou visible	s ' U	2 🔾	3 🔾	4 🔵	5 🔾
18	Services axés sur les besoins des lesbiennes	1 🔾	2 🔾	3 🔾	4 🔾	5 🔾
19	Services pour femmes handicapées	1 🔾	2 🔾	3 🔾	4 🔾	5 🔾
20	Services récréatifs	1	2	3 🔾	4 🔾	5
21		1 🔾	2	3 🔾	4 🔾	5 🔾
22	(p. ex. au refuge ou à la cour)	1	2	3 🔾	4	5 🔵
	Services spécialisés pour femmes plus âgées (55 ans et plus)	1 🔵	2	3 🔵	4	5
24	Autres services pour femmes (veuillez préciser) a)	1	2	3	4	5 🔵
	b)	1	2	3 🔵	4	5 🔵
		1 (	2 (	3 (	4 (	5 (

Page 2 8-1000-50.2

		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colon
		Services fourn	is par votre établi	ssement à des :	Services offerts par	Sar
		Résidents de votre	Non-résidents de votre	Ex-résidents de votre	d'autres	obj
B) S	Services à l'intention des enfants	établissement	établissement	établissement	organismes à vos résidents	
25)	Counseling individuel	1 ()	2 (	3 (	4 ( )	5 (
-	Counseling collectif ou soutien en groupe	1 ()	2 ()	3 ()	4 ( )	5 (
•	Programmes pour les enfants témoins ou victime	es -				
,	de mauvais traitements (p. ex. thérapie par le jeu Services adaptés aux différences		2	3 (	4 (	5 (
•	culturelles pour enfants autochtones	1	2	3 🔾	4 🔵	5 (
29)	Services adaptés aux différences culturelles pou enfants de minorités ethnoculturelles ou visibles	ır 1 (	2	3 🔵	4	5 (
30)	Enseignement scolaire ou tutorat	1	2	3 🔵	4	5 (
31)	Protection de l'enfance et services à la famille	1 🔵	2	3 🔾	4	5 (
32)	Visites supervisées pour le parent non résident	1	2	3	4	5 (
33)	Gardiennage	1 🔵	2	3 🔵	4.	5 (
34)	Espaces récréatifs extérieurs pour enfants	1 🔵	2	3 🔵	4	5 (
35)	Espaces récréatifs intérieurs pour enfants	1	2 🔾	3 🔾	4	5 (
36)	Placement temporaire d'enfants sans parents	1 🔵	2 🔾	3	4	5 (
37)	Autres services pour enfants (veuillez préciser)	1 (	2 (	3	4	E /
	a)	1 (	2 )	3 (	4 ()	5 (
	b)	1 ()	2 ( )	3 ()	4 ()	5 (
	c)	1 ()	2	3 🔾	4 🔾	5 (
C) S	Services à l'intention des partenaires violent	s 🔏	5			
38)	Programmes de traitement et		_	_		
,	services de counseling	10>	2	3 🔾	4 🔾	5 (
	Autres (veuillez préciser):	1)	2 (	3	4	5 (
	a)	1 (	2 ()	3 ()	4 ( )	5 (
	b)	$\frac{\circ}{1}$	2 (	3 (	4 (	5 (
	c)					
D) S	Services généraux					
40)	Information	1 🔵	2	3 🔾	4	5 (
41)	Prévention ou sensibilisation du public	1	2	3	4	5 (
42)	Programmes d'externion	1	2	3	4	5 (
43)	Défense des u.o.ts	1	2	3 🔵	4	5 (
44)	Action pon'ique ou sociale (p. ex. rédaction de					
	lettres à l'intention de politiciens, participation à des naniestations ou protestations)	1	2	3	4	5 (
45)	Aide pour l'hébergement d'animaux familiers	1	2	3 🔵	4	5 (
46)	Banque alimentaire	1 (	2 🔾	3 🔾	4	5 (
	Articles d'habillement	1 ()	2 ()	3 ()	4 ( )	5 (
,	Articles d'ameublement	1 (	2 🔾	3 🔾	4 (	5 (
49)	Autres (veuillez préciser):					
-	a)	1 ()	2 🔾	3 🔾	4 🔾	5
	b)	1 ()	2 🔾	3 🔾	4 🔾	5 (
	c)	1	2	3	4	5 (

ACCESSIBILITÉ	
8. Dans quelles langues votre établissement peut-il fournir des services?  Veuillez inclure les langues dans lesquelles les employés, les bénévoles et les autres personnes peuvent communiquer verbalement lorsqu'ils fournissent des services.  (Indiquez toutes les langues qui s'appliquent.)	1 Anglais 2 Français 3 Arabe 4 Chinois (mandarin, cantonais, hakka) 5 Cri 6 Hollandais 7 Allemand 8 Grec 9 Inuktitut 10 Italien 11 Ochipwe 12 Polonais
	Portugais  Panjabi  Fenggael
	Espagnol  Tagalog (pilipino)  Ukrainien
	Vietnamien  Autres langues (veuillez préciser):
	a)
9. Est-ce qu'au moins une entrée de votre immeuble est accessible aux fauteuils roulants (p. ex. rampes d'accès, entrées au rez-de-chaussée, portes qui s'ou rent automatiquement ou facilement)?	Oui  Non → Passez à la question 12
10. Votre établissement comprend-il des chambres à coucher accessibles aux fauteuils roulants (p. ex. entrées de porte plus larges, portes qui s'ouvrent automatiquement ou facilement)?	<sup>1</sup> Oui <sup>2</sup> Non
11. Votre éta de salles de bain accessibles aux fauteuils roulants (p. ex. entrées de porte plus larges, barres d'appui, portes qui s'ouvrent automatiquement ou facilement)?	<sup>1</sup> Oui <sup>2</sup> Non
12. Votre établissement offre-t-il des services aux personnes sourdes ou malentendantes?	
a) Téléimprimeur, appareil de télécommunication pour personnes sourdes ou malentendantes (ATS, ATME)	<sup>1</sup> Oui <sup>2</sup> Non
b) Communication en langage gestuel ou interprétation gestuelle	
c) Autres services	(veuillez préciser): 1)
	2)

Page 4 8-1000-50.2

13. Votre établissement offre-t-il des services aux personnes aveugles ou malvoyantes?	
a) Documents en braille	<sup>1</sup> Oui <sup>2</sup> Non
b) Documents en gros caractères	<sup>1</sup> Oui <sup>2</sup> Non
c) Autres services	<sup>1</sup> Oui <sup>2</sup> Non
	<b>↓</b> (veuillez préciser): 1)
	2)
JEUNES DE SEXE MASCULIN	
<b>14.</b> Comment votre établissement gère-t-il l'admission des jeunes de sexe masculin? ( <i>Cochez <u>une</u> seule réponse.</i> )	Les adolescents sont admis automatiquement jusqu'à un âge limite.   Passez à la question 15  Les adolescents peuvent être admis jusqu'à un âge limite, mais chaque
	cas est étudié individuelle pent avant de décider d'admettre ou non le jeune.   Passez à la question 15
	Il n'y a pas d'âge limite, mais chaque cas est étudié individuellement avant de décider de departer ou non le jeune. ** Passez à la question 16
	Sans obje:  (l'établissement n'accepte pas d'enfant.) → Passez à la question 18
15. Quel est l'âge limite?	1 ans
16. Votre établissement adresse-t il all'eurs les jeunes de sexe masculiri?	¹ Oui
	<sup>2</sup> ○ Non → Passez à la question 18
17. À qui ou à quel type d'organisme votre établissement renvoie-t-il les jeunes	
de sexe mascuin? ( <b>Cochez toutes les réponses</b>	Refuge pour les jeunes
qui s'a pliquent.)	<sup>2</sup> Services sociaux ou services de protection de l'enfance
Y	Centre de services à la famille
	Centre de la jeunesse
	Famille ou amis
	<sup>6</sup> Autre type d'organisme (veuillez préciser):
	a)
	b)
	c)

### SECTION 2 - PROFIL DES RÉSIDENTS LE 19 AVRIL 2006, À MIDI

La section 2 vise à obtenir un instantané de la clientèle desservie en un jour donné de l'année (en l'occurrence, le 19 avril 2006). Comme un certain nombre de résidents à qui on a assigné une place peuvent être temporairement absents le 19 avril 2006, veuillez tenir compte de tous les résidents **admis**, incluant ceux qui sont temporairement absents, au moment de répondre aux questions suivantes.

18. Pour chaque femme présente dans votre établissement le 19 avril 2006, à midi, indiquez la ou les raisons qui l'ont poussée à s'adresser à votre établissement.

#### Comptez toutes les raisons qui s'appliquent.

Par exemple, une femme victime de mauvais traitements physiques, d'exploitation financière et de menaces qui éprouve également des problèmes de santé mentale serait comptée une fois dans chacune des quatre catégories correspondantes.

#### Veuillez vous assurer que seules les femmes sont comptées.

Ne tenez pas compte des enfants dans cette question.

aque femme présente dans votre sement le 19 avril 2006, à midi,			Nombre
z la ou les raisons qui l'ont poussée esser à votre établissement.		Violence physics	1
ez toutes les raisons qui	1)	Violence physique	2
quent. emple, une femme victime	2)	Violence sexuelle	3
vais traitements physiques, tation financière et de menaces	3)	Exploitation financière	4
ouve également des problèmes é mentale serait comptée une es chacune des quatre catégories	4)	Violence psychologique	5
ondantes. I vous assurer que seules	5)	Menaces	6
mes sont comptées. z pas compte des enfants	6)	Harcèlement	7a
tte question.	7)	Protection de ses enfants contre	14
		a) la violence physique	7b
		b) la violence sexuc le c) les menaces	7c
		d) la viòlence psychologique	7d
		la négligence	7e
.A		n, l'observation de la violence envers sa mère	7f
	3)	Autres formes de violence (veuillez préciser):	8a
		a)	8b
		b)	8c
	9)	c) Problèmes de logement	9a
OUR III		<ul> <li>a) Hébergement de secours         (p. ex. a dû quitter son dernier         logement à la suite d'une expulsion         ou de dommages causés par         un incendie, une inondation ou         une catastrophe naturelle)</li> </ul>	
20		<ul> <li>b) Incapacité de trouver un logement à prix abordable</li> </ul>	9b
		c) Problème de logement à court terme (p. ex. sur une liste d'attente pour un logement subventionné, ou attend de déménager mais n'a pas d'endroit où demeurer dans l'intervalle)	9c
	10)	Problèmes de santé mentale	10
		Toxicomanie	11
		Autres (veuillez préciser):	12a
		a)	12b
		b)	12c
		c)	13
	13)	Raison inconnue ou ne sais pas	

	mbre de residents (femme		19 a	Vrii 2006	, a miai	
Col	mptez chaque femme et enfant	UNE SEULE FUIS.		Femmes	Enfants	Total
19.	Du nombre total de résidents da le 19 avril 2006, à midi, combien les accompagnant étaient là <b>prin</b> des <b>RAISONS DE VIOLENCE</b> ? (Inscrivez « 0 » s'il n'y en avait p	de femmes et d'enfa ncipalement pour		1	2	3
20.	Du nombre total de résidents da le 19 avril 2006, à midi, combien les accompagnant étaient là <b>prin</b> des <b>RAISONS AUTRES QUE</b> La (p. ex. un problème de logement (Inscrivez « 0 » s'il n'y en avait p	de femmes et d'enfa ncipalement pour A VIOLENCE ))?		1	2	3
21.	Veuillez indiquer le nombre <b>TOT</b> , d'enfants qui se trouvaient dans le 19 avril 2006, à midi. (Inscrivez « 0 » s'il n'y en avait p	votre établissement		1	2	3
22.	Quelles étaient les sources de re Veuillez compter toutes les sources				aque femme.	
		Nombre				Nombre
	a) Présentation spontanée seulement	1		lembre du cl	ergé ou ministre	8
	b) Famille ou ami	2		Police ou Gen u Canada	darmerie royale	9
	c) Ministère des Enfants et de la Famille	3	j) A	utre maison	d'hébergement	10
	d) Ministère des Ressources humaines	4	)) C	organisme ou u des Premiè	réserve autochtone ères nations	
	e) Autre ministère	5	I) A	utro organier	ne communautaire	12
	f) Résidente de l'établissement (actuelle ou ancienne)	6	, _	Autre		13
	g) Hôpital, médecin, infirmière ou autre professionnel de la santé, ou travailleur social en milieu hospitalier		<i>,</i> –		u aucune donnée	14
	actamodi osolal oli milio il oli lici		, _	io caio pao o		15
	R		Ī	OTAL		15
				Namhra		
23.	a) Parmi les femmes résidant da le 19 avril 2006, combien s'y		1	Nombre	Si le nombre de d réitérants est éga passez à la quest	al à ZÉRO,
		•			<b>,</b>	Nombre
	b) Combien de femmes s'y sont	rendues: 1 fois dura	nt le	s 12 dernier	s mois?	
		de 2 à 4 fo	is du	ırant les 12	derniers mois?	2
		5 fois ou p	lus d	urant les 12	derniers mois?	3
	Combien de femmes sont der les 12 derniers mois pour un			nent durant		4
	Combien de femmes sont déj mais l'ont quitté depuis plus c		établi	ssement,		5
	Total <i>(Ce total devrait être é</i> g	gal au nombre de fen	nme	s inscrit à la	a Question 23 a)	6

Les questions 24 à 26 concernent uniquement les personnes résidant dans votre établissement le 19 avril 2006, et qui y sont venues principalement pour des raisons de violence (voir la question 19).

# Caractéristiques

24.	Le 19 avril 2006, à midi, veuillez indiquer le	nombre de résidents échappant à des situations de violence
	pour chacun des groupes d'âge suivants: (	Comptez chaque femme et enfant une seule fois.)

	s d'âge des femmes		nfants accompagn	
	Nombre de femmes		Nombre de filles	Nombre de fils
15 à 19 ans	1	Moins de 1 an	11	21
20 à 24 ans	2	1 à 4 ans	12	22
25 à 29 ans	3	5 à 9 ans	13	23
30 à 34 ans	4	10 à 12 ans	14	24
35 à 44 ans	5	13 à 15 ans	15	25
45 à 54 ans	6	16 à 18 ans	16	26
55 à 64 ans	7	19 à 24 ans	17	27
65 ans et plus	8	25 à 29 ans	8	28
Âge inconnu	9	Âge inconnu	19	29
Age incomin		Total	20	30
au nombre de fe	emmes	(Ce total devrait etr	e égal au nombre	
<i>inscrit à la ques</i> Indiquez le no	ombre de femmes présen	de femmes inscrit de tes le 19 avril 2006, à m		
inscrit à la ques Indiquez le no	stion 19.)	de femmes inscrit de tes le 19 avril 2006, à m	à la question 19.)	Nombre 1
Indiquez le no	ombre de femmes présen	de femmes inscrit de tes le 19 avril 2006, à m	à la question 19.)	
Indiquez le no (Comptez cha	ombre de femme, présen aque femme une scule foi	de femmes inscrit de tes le 19 avril 2006, à m	à la question 19.)	1
Indiquez le no (Comptez cha  a) qui ont été a  b) qui ont été a	ombre de femme, présen aque femme une scule foi admises avec leurs enfants;	de femmes inscrit à tes le 19 avril 2006, à m	à la question 19.)	2
Indiquez le no (Comptez cha a) qui ont été a b) qui ont été a c) n'ayant pas	ombre de femme, présen aque femme une scule foi admises avec leurs enfants;	de femmes inscrit de tes le 19 avril 2006, à mis.)	à la question 19.)	1 2 3 4
Indiquez le no (Comptez cha a) qui ont été a b) qui ont été a c) n'ayant pas d) L'arranisme	estion 19.)  combre de femme, présent que femme une seule foi de la difference seule seule foi de la difference seule seule foi de la difference seule se	de femmes inscrit de tes le 19 avril 2006, à mis.)	idi:	2
inscrit à la ques Indiquez le no (Comptez cha  a) qui ont été a  b) qui ont été a  c) n'ayant pas  d) L'arranisme  e) Total (Ce to	ombre de femme, présent admises avec leurs enfants; admises sans leurs enfants; donfants ou de responsabilit ne sait pas si elles ont des e	de femmes inscrit à tes le 19 avril 2006, à mis.)  és parentales.  nfants ou des responsabilité  nbre de femmes inscrit à la	à la question 19.)  idi:  és parentales.  a question 19.)	1 2 3 4
inscrit à la ques Indiquez le no (Comptez cha  a) qui ont été a  b) qui ont été a  c) n'ayant pas  d) L'arranisme  e) Total (Ce to	embre de femme, présent aque femme une seule foi admises avec leurs enfants; admises sans leurs enfants; donfants ou de responsabilit ne sait pas si elles ont des e	de femmes inscrit à tes le 19 avril 2006, à mis.)  és parentales.  nfants ou des responsabilité  nbre de femmes inscrit à la	à la question 19.)  idi:  és parentales.  a question 19.)	1 2 3 4
inscrit à la ques Indiquez le no (Comptez cha  a) qui ont été a  b) qui ont été a  c) n'ayant pas  d) L'arranisme  e) Total (Ce to	embre de femme, présent aque femme une seule foi admises avec leurs enfants; admises sans leurs enfants; donfants ou de responsabilit ne sait pas si elles ont des e	de femmes inscrit à tes le 19 avril 2006, à mis.)  és parentales.  nfants ou des responsabilité abre de femmes inscrit à la	à la question 19.)  idi:  és parentales.  a question 19.)	1 2 3 4
Indiquez le no (Comptez cha a) qui ont été a b) qui ont été a c) n'ayant pas d) L'ayanisme e) Total (Ce to Indiquez le no	embre de femme, présent aque femme une seule foi admises avec leurs enfants; admises sans leurs enfants; donfants ou de responsabilit ne sait pas si elles ont des e	de femmes inscrit à la tes le 19 avril 2006, à mis.)  és parentales.  nfants ou des responsabilités inbre de femmes inscrit à la tempe de la veril 2006, à miss.)	à la question 19.)  idi:  és parentales.  a question 19.)	1 2 3 4

Page 8 8-1000-50.2

		Fe	mmes		Enfants		
	a) Mobilité réduite	1			8		
	b) Déficience visuelle	2		İ	9		
	· ————————————————————————————————————	3			10		
	c) Déficience auditive	4			11		
	Autres incapacités (veuillez préciser): d)						
	,	5			12		
	e)	6			13		
	f)	7			14		
	g) Ne sais pas						
	n avec l'agresseur						
	Le 19 avril 2006, à midi, indiquez le nombre d <b>Comptez chaque femme une seule fois. N</b>					elation avec	
							Nombre 1
а	a) Conjoint de droit						2
b	o) Conjoint de fait				, y		3
C	c) Ex-conjoint de droit			Ć	$\mathcal{O}'$		
C	d) Ex-conjoint de fait						4
e	e) Amoureux (couple n'habitant pas ensemble)		4				5
f	f) Ancien amoureux		7				6
Q	g) Personne apparentée (parent, enfant, autre)						7
h	n) Ami ou connaissance	<b>&gt;</b>					8
i)	) Fournisseur de soins (personne non appa. ante temps plein ou partiel – les fourniss au « de soir sous « personne apparentée »)	ée charg ns qui so	ée de prend nt apparent	dre és	soin de la vict doivent être co	ime à omptés	9
j)	) Symbole d'autorité (enseignant, professeur, en ployeur, personne	e en situ	ation de co	onfi	ance)		10
k	x) Autre (veuillez précisor).						11
I)	) Ne sais pas						12
n	m) <b>Total <i>(Ce tutal devrait être égal au nombre</i></b>	de fem	mes inscr	it à	la question	19.)	13
Into	ervention du système de justice pé	mala 4	done l'in		lont do vi	iolomao l	
Cette établi	e question a trait au plus récent incident de vissement. ELLE NE S'APPLIQUE PAS à de eut-être intervenue.	violence	e qui a ent	raî	né l'admissi	on de la fer	nme dans votre
S	Le 19 avril 2006, à midi, veuillez répondre aux système de justice pénale dans le <b>plus récer</b> (Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas eu.)						e. Total (Ce total devrait être égal
L.	Dans combien de cas:		Oui (nombre)		Non (nombre)	Ne sait pas (nombre)	au nombre de femmes inscrit à la question 19.) (nombre)
	a) l'incident a-t-il été signalé à la police?		1		2	3	4
	o) des accusations ont-elles été portées contre l'agr (p. ex. par la femme, la police ou la Couronne		1		2	3	4
C	c) une ordonnance d'interdiction a-t-elle été ren- contre l'agresseur (ordonnance de garder la paix de ne pas faire, engagement de garder la paix et de conduire, conditions de la probation, ordonnance d' d'urgence, ordonnance de protection d'urgence, ord	due due de ordonna e bien se dintervent donnance	ion				
	d'aide à la victime, ordonnance interdisant de suivre personne avec persistance d'un endroit à l'autre,		1	]	2	3	4
000 50 2							Page

D. Indiquez le nombre de résidents ayant les caractéristiques suivantes le 19 avril 2006, à midi: (Comptez chaque femme et enfant aussi souvent que cela s'applique, s'il y a plus d'une

incapacité. Veuillez inclure les résidents ayant un handicap physique permanent ou temporaire, p. ex. le port de béquilles en raison d'une fracture à la jambe.)

#### SECTION 3 - DÉPARTS ET REFUS: DE MINUIT À MIDI, LE 19 AVRIL 2006 Les questions 27 à 30 concernent les départs et les refus survenus entre minuit et midi, le 19 avril 2006. Départs 27. Combien de femmes et d'enfants ont quitté votre établissement entre minuit et midi, le 19 avril 2006? Nombre **Femmes Enfants** Si le total des départs est égal à ZÉRO, Nombre total de départs passez à la question 29. 28. Lorsque les femmes sont parties, où sont-elles allées? Il s'agit des départs survenus entre minuit et midi, le 19 avril 2006. (Comptez chaque femme une seule fois. Ne comptez pas les enfants dans cette question.) Nombre Nombre i) Services d'hébergement a) Sont retournées avec leur (p. ex. foyer de groupe, maison de conjoint de droit ou de fait refuge, centre de désintoxication, centre de traitement pour toxicob) Sont retournées chez elles sans manie ou autre établissement leur conjoint de droit ou de fait de soins pour adultes) 10 Autres (veuillez préciser): c) Hébergement de deuxième étape 11 d) Autre refuge d'urgence 12 e) Refuge à l'extérieur de la province ou du territoire 13 Nouveau logement sans le conjoint de droit ou de fait n ) Inconnu g) Hébergement chez des amis n) Total ou des parents (Ce nombre devrait être égal au nombre de femmes inscrit h) Hôpital à la question 27.) Refus 29. Combien de femmes et d'enfants se sont vu refuser l'hébergement dans votre établissement entre minuit et midi, le 19 avril 2005? Nombre **Femmes Enfants** Si le total des refus est égal à ZÉRO, Total des refus passez à la question 31. 30. Pour quelles raisons ces femmes et Pas de place dans le refuge ces enfants ont-ils été refusés? Problèmes d'alcool et de drogue (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.) Problèmes de santé mentale Problème de transport (p. ex. impossible de se rendre à l'établissement) Problème d'accessibilité (p. ex. inaccessible aux fauteuils roulants) Obstacle linguistique ) Mineur sans parent Liste de non-admissions ou de mises en garde Autres (veuillez préciser):

Page 10 8-1000-50.2

b) \_

## SECTION 4 - SERVICES AUX NON-RÉSIDENTS ET EX-RÉSIDENTS

Cette section a pour objet de recueillir des renseignements sur les demandes d'aide reçues de non-résidents et d'ex-résidents. La question 31 traite des demandes reçues le 19 avril 2006 et des demandes pour un mois typique.

31. Veuillez signaler le nombre d'appels téléphoniques, de lettres, de courriels, de fax, de demandes d'aide en personne ou d'autres genres de demandes reçues de **non-résidents** et d'**ex-résidents** relativement à des besoins d'hébergement et d'autres besoins. Les services d'extension sont compris. (Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas eu. Comptez chaque demande d'aide.)
[VOIR LES DÉFINITIONS DANS LE GUIDE CI-JOINT.]:

	A.	Le 19 avril 2006	B.	Pour un mois typique
Demandes relatives à l'hébergement (p. ex. crise, besoin d'hébergement suite à de la violence, problème de logement non lié à la violence.)		1		1
Autres (non liées à l'hébergement) (p. ex. crise, besoin d'aide médicale, information d'ordre général, soutien affectif)		2		2
TOTAL		3		3

#### Activités d'extension (VOIR LES DÉFINITIONS DANS LE GUIDE.)

32. Combien d'heures par semaine sont consacrées à des activités d'extension?

(Veuillez noter que s'il y a trois employés qui font 20 heures par semaine, cela représente 60 heures. Incluez les employés rémunérés, les bénévoles et les autres.)

Heure	s par semaine
1	C
	4

#### **SECTION 5 - RENSEIGNEMENTS ANNUELS**

Le but de la section 5 est d'obtenir des renseignements annuels sur les admissions, ainsi que sur les réparations matérielles et les améliorations faites à votre établissement. L'information doit être fournie pour un exercice financier de 12 mois, comme la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 3<sup>1</sup> mars 2006.

A. Période de référence: Veuillez indiquer la période de 12 mois utilisée pour l'information fournie dans la section 5.

	JJ	MM	AAA.1	JJ	MM	AAAA	
De:	ĺ			À· 2			

33. Veuillez indiquer le non bre total d'admissions pour la période de référence. (Inscrivez « 0 » s'il n'y en a pas eu.)

	Nombre
Nombre de fen mes	1
Nombre de leit lies	2
Nombre d'enfants	
Nombre total d'admissions	3

#### **B.** Hommes

Les questions 34 à 38 concernent les hommes de 15 ans et plus qui ont été admis dans un établissement avec ou sans leurs enfants à charge. (**EXCLUEZ les hommes qui ont été admis avec un parent.**)

**34.** Votre établissement a-t-il une politique gouvernant l'admission d'hommes (15 ans et plus) avec ou sans enfants? (*Cochez une seule réponse.*)

¹ ○ La politique permet l'admission d'homr
--

La politique ne permet pas l'admission d'hommes. → Passez à la section C.

Réparations matérielles ou améliorations.

3	L'établissement n'a aucune politique
	sur l'admission d'hommes.

35.	5. Au cours de la période de référence (entre le 1 <sup>er</sup> avril 2005 et le 31 mars 2006 ou au cours des 12 derniers mois de votre propre exercice financier s'il ne s'est pas terminé le 31 mars 2006), combien d'hommes ont été admis dans votre établissement? (Si aucun homme n'a été admis, inscrivez « 0 » et passez à la partie C. Réparations matérielles ou améliorations.)		
		Nombre	
	Nombre d'hommes	1	
36.	Au cours de la période de référence, des hommes ont-ils été admis pour des raisons de violence?	<ul> <li>Oui</li> <li>Non → Passez à la partie C. Réparations</li> </ul>	
		matérielles ou améliorations.	
37.		d'hommes ont été admis dans votre établissement nme n'a été admis, inscrivez « 0 » et passez à éliorations.)	
		Nombre	
	Nombre d'hommes		
	Tronible diffillines		
38.		mbre d'hommes admis pour des raisons de violence, e? (Si aucun homme n'a été admis, indiquez « 0 ».)	
		Nombre	
	Nombre d'hommes	1	
	Nothbre diffirmes		
C	Réparations matérielles ou amélior	ations	
	améliorations faites à votre établissement au co et le 31 mars 2006 ou au cours des 12 derniers pas terminé le 31 mars 2006). Dans la présente canadienne d'hypothèques et de logement (SC	es rense gnements sur les réparations matérielles et les purs de la période de référence (entre le 1er avril 2005 s'mois de votre propre exercice financier s'il ne s'est e section, n'incluez pas les fonds reçus de la Société EHL) pour la construction de nouvelles unités.	
		paration de robinets qui coulent, le nettoyage de	
39.	Des réparations matérielles ou des améliorations (p. ex. nouvelle toiture, nouveaux revêtements ou plancher, fenêtres, tuiles à plancher et appareils de plomberie) ont-elles été faites à votre établissement au cours de la période de rénérence?	<sup>1</sup> Oui <sup>2</sup> Non → Passez à la question 43	
40.	Quel gen; e de réparations ou d'améliorations ont été faites à votre établissement au cours de la période de référence?  (Cochez toutes les réponses	<sup>1</sup> Majeures	
	qui s'appliquent.)	<sup>2</sup> Mineures	
	Majeures – Plomberie ou filage électrique défectueux, réparations de base à des murs, des planchers ou des plafonds, etc. En d'autres mots, il s'agit de réparations que vous êtes légalement tenu de faire pour vous conformer au code du bâtiment de votre municipalité. Ces réparations sont jugées essentielles pour des raisons de sécurité et pour satisfaire aux normes municipales.	<sup>3</sup> Structurales	
	<b>Mineures</b> – Carreaux de plancher, briques ou bardeaux décollés ou manquants, marches, rampes ou revêtement endommagés, etc.		
	Structurales – Améliorations non requises aux fins de sécurité ou pour satisfaire aux normes municipales, telles que des remaniements visant à rendre des pièces accessibles aux fauteuils roulants, l'ajout d'un nouveau système de sécurité, de rampes d'accès, d'un espace récréatif extérieur pour enfants ou d'un fumoir ventilé.		

Page 12 8-1000-50.2

41. Comment ont été réparations ou ar au cours de la pé (Cochez toutes qui s'appliquen	néliorations faites riode de référence? <b>les réponses</b>	Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (SCHL)  Autre ministère fédéral  Gouvernement provincial ou territorial  Entente de financement fédérale-provinciale-territoriale  Administration régionale ou municipale  Activités de financement  Dons  Autres (veuillez préciser):  a)  b)  Ne sais pas
		néliorations faites durant la période de référence?  c fournir une estimation précise.)  Coût
\ 0.00		1
a) Coût exact		2
b) Estimation		\$
c) Ne sais pas		3 (
croyez-vous qu'il faire des réparations à v (Cochez toutes qui s'appliquen Majeures – Plomberi réparations de base à plafonds, etc. En d'au que vous êtes légal conformer au code d Ces réparations sor raisons de sécurité municipales.  Mineures – Carres bardeaux décollés o ou revêtement endor Structurales – Améli sécurité ou pour sat telles que des rema pièces accescible, a nouveau systèm de d'un espace s'creatifumoir vertilé.	e ou filage électrique défectueux, a des murs, des planchers of des tres mots, il s'agit de réparations ement tenu de faire pour musur bâtiment de votre municipalité, it jugées essenticles pour des et pour satisfaire aux normes aux de plancher, briques ou u manquante, marches, rampes nmager etc.  ontions non requises aux fins de s'aux aux normes municipales, anie nents visant à rendre des ux fauteuils roulants, l'ajout d'un e sécurité, de rampes d'accès, f extérieur pour enfants ou d'un	
sur lesquelles de prévoyez-vous po	les réponses	Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (SCHL)  Autre ministère fédéral  Gouvernement provincial ou territorial  Entente de financement fédérale-provinciale-territoriale  Administration régionale ou municipale  Activités de financement  Dons  Autres (veuillez préciser):  a)  b)  Ne sais pas

## **SECTION 6 - RECETTES ET DÉPENSES**

La présente section a pour objet de recueillir de l'information sur les recettes et dépenses de votre établissement pendant la période de référence.

### **RECETTES**

**45.** Veuillez déclarer les montants reçus de chacune des sources de financement suivantes et les recettes totales pour votre établissement. (Vous pouvez donner soit des chiffres estimés ou des chiffres vérifiés en fin d'année. Arrondissez les chiffres au dollar près [p. ex. 457 \$ plutôt que 457,25 \$].)

		Montant en dollars
		1
4\	Ministère des Affaires indiannes et du Neud Consde	\$
1)	Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada	2
2)	Autres ministères fédéraux	\$
		3
		¢
3)	Gouvernement provincial ou territorial : logement	\$
4)	Gouvernement provincial ou territorial : services sociaux	\$
-,		5
		•
5)	Autres ministères provinciaux ou territoriaux	\$
		6
6)	Administration municipals	\$
6)	Administration municipale	7
7)	Administration régionale	\$
		8
- \		\$
8)	Fondations	9
		3
9)	Prêts ou subventions pour les réparations et améliorations importantes	\$
- /		10
		ф
10)	Centraide	\$
		11
11)	Bandes indiennes	\$
,	Buildes indicative.	12
12)	Frais assumes par les résidents	\$
		13
13)	Loterius provinciales ou territoriales (comprend l'Associated Entities Fund de la Saskatchewan, les bingos, les billets de Nevada)	\$
	la Saskatchewan, les bingos, les billets de Nevada)	14
14)	Dons (espèces seulement)	\$
		15
,		\$
15)	Activités de financement	<b>Ψ</b> 16a
16)	Autres (veuillez préciser):	Τυα
		\$
	a)	16b
	b)	\$
		17
		17
17)	Recettes annuelles totales de l'organisme	\$

Page 14 8-1000-50.2

# **DÉPENSES**

46.	Veuillez déclarer les dépenses totales annuelles de votre organisme et le montant en dollars de vos
	dépenses annuelles totales pour les éléments suivants. (Vous pouvez donner soit des chiffres
	estimés ou des chiffres vérifiés en fin d'année. Arrondissez les chiffres au dollar près
	[p. ex. 457 \$ plutôt que 457.25 \$1.)

	Montant en dollars
Coûts en salaires (tous les salaires et avantages sociaux, incluant ceux des employés occasionnels et les coûts des personnes rémunérées à l'acte)	\$
2) Loyer (p. ex. bureaux d'activités d'extension)	\$
3) Prêts hypothécaires et impôts	\$
4) Entretien régulier	\$
5) Grandes réparations et améliorations	\$
6) Autres coûts de logement (assurance immobilière, services publics, meubles)	\$
7) Coûts administratifs (p. ex. personnel et assurance contre les accidents du travail)	\$
8) Formation du personnel ou des bénévoles (incluant les conférences)	\$
9) Coûts de fonctionnement du bureau (p. ex. fournitures de bureau, frais postaux)	\$
10) Coûts directs de la clientèle (p. ex. aliments, fournitures, transport, exversements aux clients)	\$
11) Contributions au fonds de réserv (celon les exigences de la SCHL)	\$
12) Autres coûts (veuillez preciser):	12a <b>\$</b>
a)	Ψ 12b
b)	\$
13) <u>Dépenses</u> annuelles totales de l'organisme	\$

<b>47.</b> Les chiffres de recettes et de dépenses donnés en réponse aux questions 45	
et 46 sont-ils tirés de:	<sup>1</sup> données estimées.
(Cochez <u>une</u> seule réponse)	<sup>2</sup> onnées financières vérifiées.

3	Ne sait pas
	ive sait pas

quels feront face les femmes exercice?
quels feront face <b>les femmes</b>
(E)
et en vertu de l'article 12 de e données avec l'Agence de nent. Les données que nous fins statistiques. En vertu de formation vous concernant à jection avec le questionnaire
Réservé au bureau
r

Page 16 8-1000-50.2

<b>A</b>	
	~
0	